



DEPARTEMENT DU GARD

Téléphone : 04 66 77 50 19

Télécopie : 04 66 77 57 38

[contact@ville-de-sauve.fr](mailto:contact@ville-de-sauve.fr)

[www.ville-de-sauve.fr](http://www.ville-de-sauve.fr)

« Village de Caractère »  
« Ville vivez bougez »  
« Ville et métiers d'art »  
« Station Verte »  
« Ville branchée »  
« Ville prudente »

Le prochain conseil municipal se réunira :

**Le Jeudi 27 Février 2025 à 18h30**  
**A la salle du conseil municipal, Mairie de Sauve**

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12/12/2024
2. Désignation entreprises pour les travaux de réhabilitation de la Mairie
3. Création d'un conseil d'exploitation pour l'Office de Tourisme communal
4. Vote du rapport de la CLETC à la suite de la restitution de la compétence promotion touristique à la commune de Sauve
5. Vote de l'attribution de compensation définitive des communes membres de la communauté de communes du Piémont Cévenol
6. Changement d'entité du propriétaire du pylone Section AE – Parcelle 259 dans le cadre de la RODP
7. Contrats d'assurance contre les risques statutaires

Fait à Sauve, le 21/02/2025

Le Maire, Olivier GAILLARD

